

Questions autour d'une digue

vendredi 12.02.2010, 05:07 - La Voix du Nord

Une éventuelle modification du plan local d'urbanisme afin de permettre la construction d'une digue de protection contre les eaux (voir ci-dessus) était à l'ordre du jour du dernier conseil ...

municipal. Mais, au terme d'un débat public, aucune décision n'a été prise. Pour les élus, bien des interrogations restent en suspens qu'ils espèrent lever, au moins en partie, à la fin du mois.

> Créer une digue de protection locale ferait passer la zone où sont situées cinq maisons en zone UB1 d'aléa très fort pour les risques d'inondations, sans possibilité de revenir en arrière. Ensuite, ce classement ne risque-t-il pas d'être étendu à l'autre côté de la rue Jean-Jaurès, voire jusqu'au centre du village ?

> Cette digue devait être initialement accompagnée, selon la programmation de la communauté de communes du pays de Pévèle, par une zone d'expansion de crues (35 000 m³) dont la réalisation a été différée pour des raisons financières, Cela en aurait fait un aménagement hydraulique et évité le changement de zonage. Certains se demandent, aujourd'hui, si ce bassin de rétention se fera ou non alors qu'il pourrait utilement compléter les aménagements similaires prévus en amont, à Drumetz et au pont Tordoir et que les déblais pourraient servir à construire la digue à moindre coût.

Une ultime interrogation concerne une zone d'urbanisation future, prévue à l'arrière du stade, et qui serait notablement amputée par la construction de cette digue.